

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 12.090

L'An deux Mille Douze, le 29 juin, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. BESSON représenté par M. GIRAUD  
M. MEGLIO représenté par M. SIMONNET  
M. PAVON représenté par M. FILOCHE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE – Mme DUMAS - M. PATRUX

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 30

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : INDEMNISATION DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE PATRUX, LIQUIDATEUR DE LA REGIE  
« JARDINS DU MONDE »

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE

VOTE : 1 CONTRE – 26 POUR – 3 ABSTENTIONS

Par délibération en date du 15 décembre 2011, le Conseil municipal a décidé de procéder à la dissolution de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière « JARDINS DU MONDE » et a précisé que Monsieur Jean-Claude PATRUX serait nommé, par arrêté de Monsieur le Maire, liquidateur de ladite régie.

Les opérations de liquidation ont été engagées par Monsieur Jean-Claude PATRUX, dès le vendredi 16 décembre 2011 et elles se poursuivent encore.

Il vous est donc proposé de verser à Monsieur Jean-Claude PATRUX une indemnité globale et forfaitaire d'un montant de 2.000 € net, en contrepartie de la mission exercée par ce dernier, comme liquidateur de la régie à personnalité morale et à autonomie financière « JARDINS DU MONDE ».

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

#### DECIDE

- de verser à Monsieur Jean-Claude PATRUX une indemnité globale et forfaitaire d'un montant de 2.000 € net, en contrepartie de sa mission exercée comme liquidateur de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière « JARDINS DU MONDE »

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 3 juillet 2012

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD